

OFFRE AL AMTHAL

موريتانيا
mauritani
gsm

À PARTIR DU 02 MARS 2021

AVEC L'OFFRE AL AMTHAL DE MAURITANI

DES AVANTAGES IMMÉDIATS ET PERMANENTS



CARTE SIM
À **50**
N-UM

200%
BONUS
À PARTIR DE 50N-UM

500
N-UM
D'APPELS NATIONAUX

1GO
D'INTERNET

1H
ALLO LILKOUL



Pour plus d'informations, contactez le service clientèle au 122

30 N-UM de crédit gratuit + 500 N-UM d'appels nationaux + 1 Go d'internet + 60 minutes de communications nationales offerts à l'activation

شبقيتل
موريتانيا



Akhbar
El Jeich

81

Janvier - Février 2021

Révue éditée par l'Etat-Major Général des Armées

Votre Fenêtre sur l'Armées

Zemmour 2 Efficacité et Succès





TOYOTA

CMDA S.A

Distributeur Officiel de Toyota en Mauritanie

**LE LAND CRUISER PICK UP EST
LE MEILLEUR VÉHICULE
TOUT TERRAIN AU MONDE**



- Carburant : Diesel
- Couple maxi Nmi/(tr/min) : 285/2200
- Cylindrée (cm3) : 4164
- Nombre de cylindres : 6
- Nombre de soupapes par cylindre : 2
- Puissance maxi (ch) à tr/min : 131/3800
- Type de moteur : En ligne

**Direction assistée, réservoir
supplémentaire, snorkel**

Contact:

Tél. (222) 45 25 47 30 - E-mail: cmda@cmao.com

*Dans la limite des stocks disponibles

vertigineuses ou s'évanouir, être prise de sueurs froides ou pâlir. La probabilité de ressentir des difficultés respiratoires ou des nausées, de vomir ou encore d'éprouver une douleur à la mâchoire ou au dos, est plus forte pour les femmes. Le symptôme le plus courant d'un AVC est une sensation de faiblesse soudaine au niveau de la face, du bras ou de la jambe, le plus souvent sur un seul côté du corps.

Un AVC peut aussi provoquer l'apparition brutale des symptômes suivants:

- a. engourdissement de la face, du bras ou des jambes, en particulier d'un seul côté du corps;
- b. confusion, difficultés à parler ou à comprendre un discours;
- c. difficultés visuelles touchant un œil ou les deux;
- d. difficultés à marcher, étourdissement, perte d'équilibre ou de coordination;
- e. céphalées sévères sans cause connue et syncope ou perte de conscience.

Les personnes présentant ces symptômes doivent consulter immédiatement.

Qu'est-ce que la cardiopathie rhumatismale?

Une cardiopathie rhumatismale est une atteinte des valves et du muscle cardiaques résultant de l'inflammation et des lésions cicatricielles laissées par un rhumatisme articulaire aigu. Le rhumatisme articulaire aigu est provoqué par une réponse anormale de l'organisme à une infection causée par une bactérie streptocoque et commence habituellement par une angine ou une amygdalite chez l'enfant. Le rhumatisme articulaire aigu touche surtout les enfants des pays en développement, en particulier dans les situations de pauvreté généralisée. Au niveau mondial, près de 2% des décès par maladies cardiovasculaires sont liés au rhumatisme articulaire aigu. Symptômes d'une cardiopathie rhumatismale

1. essoufflement, fatigue, arythmie cardiaque, douleur thoracique et syncope pour une cardiopathie rhumatismale;
2. fièvre, douleur et gonflement au niveau des articulations, nausées, crampes stomacales et vomissements pour un rhumatisme articulaire aigu.

Pourquoi les maladies cardiovasculaires constituent-elles un problème de développement pour les pays à revenu faible ou intermédiaire?

- a. Plus des trois quarts des décès par maladie cardiovasculaire dans le monde surviennent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.
- b. Les habitants des pays à revenu faible ou intermédiaire ne peuvent souvent pas bénéficier des programmes intégrés de soins de santé primaires pour la détection précoce et le traitement des personnes à risque par rapport aux habitants des pays à revenu élevé.
- c. De ce fait, ils meurent plus jeunes de maladies cardiovasculaires ou d'autres maladies non transmissibles, souvent dans leurs années les plus productives.
- d. Les habitants les plus pauvres des pays à revenu faible ou intermédiaire sont les plus touchés. Il est amplement démontré que les maladies cardiovasculaires et d'autres maladies non transmissibles contribuent à la pauvreté des ménages du fait des dépenses de santé catastrophiques et du niveau élevé des paiements directs auxquels ceux-ci doivent faire face.
- e. Au niveau macroéconomique, les maladies cardiovasculaires prélèvent un lourd tribut sur les économies des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Comment réduire la charge des maladies cardiovasculaires?

L'OMS a recensé des interventions très efficaces et économiques qu'il est possible de mettre en œuvre même là où les ressources sont rares pour lutter contre les maladies cardiovasculaires. **Elles comprennent deux volets: à l'échelle de la population et à l'échelle individuelle, et il est recommandé de les combiner afin de réduire la très forte charge que représentent les maladies cardiovasculaires. Parmi les exemples d'interventions à l'échelle de la population pouvant être appliquées pour réduire l'occurrence des maladies cardiovasculaires figurent notamment:**

- a. des stratégies complètes de lutte antitabac;
- b. des politiques de taxation des produits alimen-

taires riches en graisses, en sucre et en sel;

- c. l'aménagement de voies piétonnes et de pistes cyclables pour augmenter l'activité physique de la population;
 - d. des stratégies tendant à réduire l'usage nocif de l'alcool;
 - e. la fourniture de repas sains dans les écoles.
- Au niveau de la prévention des premiers infarctus et AVC, les interventions individuelles doivent cibler les personnes présentant un risque cardiovasculaire total de moyen à élevé ou les personnes dont un facteur de risque dépasse les seuils recommandés pour le traitement comme le diabète, l'hypertension et l'hypercholestérolémie. La première intervention (prise en compte intégrée du risque total) a un meilleur rapport coût/efficacité que la deuxième et pourrait réduire de manière substantielle les accidents cardiovasculaires. Cette approche est envisageable pour les soins de santé primaires dans les pays peu nantis, y compris en faisant appel à des professionnels de santé non-médecins. En ce qui concerne la prévention secondaire des maladies cardiovasculaires pour les personnes souffrant d'une maladie avérée, dont le diabète, il convient d'appliquer le traitement thérapeutique suivant:

- a. aspirine;
- b. bêtabloquants;
- c. inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine; me.
- d. inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine;

Les retombées de ces interventions sont, pour la plupart, indépendantes mais lorsqu'on y associe le sevrage tabagique on peut prévenir près de 75% des accidents vasculaires récurrents. À l'heure actuelle, il existe de grandes disparités dans la mise en œuvre de ces interventions, en particulier au niveau des soins de santé primaires. En outre, il convient parfois de pratiquer des interventions chirurgicales coûteuses pour traiter les maladies cardiovasculaires, à savoir:

- a. pontage coronarien;
- b. angioplastie par ballonnet (consistant à faire passer un dispositif ressemblant à un petit ballon à travers une artère pour la déboucher);
- c. réparation et remplacement des valves cardiaques;
- d. transplantation cardiaque;
- e. implantations de cœur artificiel.

Des dispositifs médicaux sont nécessaires pour traiter certaines maladies cardiovasculaires, à savoir: stimulateurs cardiaques, valves prothétiques et patches permettant d'obtenir les défauts cardiaques.

Santé

Les maladies cardio-vasculaires

source: site: OMS

Principaux faits:

A. Les maladies cardio-vasculaires sont la première cause de mortalité dans le monde: il meurt chaque année plus de personnes en raison de maladies cardio-vasculaires que de toute autre cause.
 B. On estime à 17,7 millions le nombre de décès imputables aux maladies cardio-vasculaires, soit 31% de la mortalité mondiale totale. Parmi ces décès, on estime que 7,4 millions sont dus à une cardiopathie coronarienne et 6,7 millions à un AVC (chiffres 2015).
 C. Plus des trois quarts des décès liés aux maladies cardio-vasculaires interviennent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.
 D. Sur les 17 millions de décès survenant avant l'âge de 70 ans et liés à des maladies non transmissibles, 82% se produisent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire et 37% sont imputables aux maladies cardio-vasculaires.
 E. Il est possible de prévenir la plupart des maladies cardio-vasculaires en s'attaquant aux facteurs de risque comportementaux - tabagisme, mauvaise alimentation et obésité, sédentarité et utilisation nocive de l'alcool - à l'aide de stratégies à l'échelle de la population.
 F. Les personnes souffrant de maladies cardio-vasculaires ou exposées à un risque élevé de maladies cardio-vasculaires (du fait de la présence d'un ou plusieurs facteurs de risque comme l'hypertension, le diabète, l'hyperlipidémie ou une maladie déjà installée) nécessitent une détection précoce et une prise en charge comprenant soutien psychologique et médicaments, selon les besoins.

Que sont les maladies cardio-vasculaires?

Les maladies cardio-vasculaires constituent un ensemble de troubles affectant le cœur et les vaisseaux sanguins, qui comprend:

- les cardiopathies coronariennes (touchant les vaisseaux sanguins qui alimentent le muscle cardiaque)
- les maladies cérébro-vasculaires (touchant les vaisseaux sanguins qui alimentent le cerveau)
- les artériopathies périphériques (touchant les vaisseaux sanguins qui alimentent les bras et les jambes)
- les cardiopathies rhumatismales, af-

fectant le muscle et les valves cardiaques et résultant d'un rhumatisme articulaire aigu, causé par une bactérie streptocoque
 e. les malformations cardiaques congénitales (malformations de la structure du cœur déjà présentes à la naissance)
 f. les thromboses veineuses profondes et les embolies pulmonaires (obstruction des veines des jambes par un caillot sanguin, susceptible de se libérer et de migrer vers le cœur ou les poumons).
 Les infarctus et les accidents vasculaires cérébraux sont généralement des événements aigus et sont principalement dus au blocage d'une artère empêchant le sang de parvenir au cœur ou au cerveau. Leur cause la plus courante est la constitution d'un dépôt gras sur les parois internes des vaisseaux sanguins alimentant ces organes. Les accidents vasculaires cérébraux peuvent aussi résulter du saignement d'un vaisseau sanguin cérébral ou de caillots. Les infarctus et les AVC sont généralement dus à la présence de plusieurs facteurs de risque associés comme le tabagisme, une mauvaise alimentation et l'obésité, la sédentarité et l'utilisation nocive de l'alcool, l'hypertension, le diabète et l'hyperlipidémie.

Quels sont les facteurs de risque?

Les principaux facteurs de risques des cardiopathies et des AVC, sont une mauvaise alimentation, un manque d'activité physique, le tabagisme et l'usage nocif de l'alcool. Les effets des facteurs de risque comportementaux peuvent se traduire chez les personnes par une hypertension, une hyperglycémie, une hyperlipidémie, le surpoids et l'obésité. Ces «facteurs de risque intermédiaires» peuvent être évalués dans les établissements de soins de santé primaires et ils sont le signe d'un risque accru d'infarctus, d'accident vasculaire cérébral, de défaillance cardiaque et d'autres complications. On a constaté que cesser de fumer, réduire l'apport en sel dans son alimentation, consommer des fruits et des légumes, pratiquer une activité physique régulière et éviter l'usage nocif de l'alcool permettaient de réduire le risque de maladie cardio-vasculaire. En outre, le traitement médicamenteux du diabète, de l'hypertension et de l'hyperlipidémie peut s'avérer nécessaire pour diminuer le risque cardio-vasculaire et pré-



venir les infarctus et les AVC. Les politiques de santé, qui créent des conditions propices pour qu'il soit à la fois abordable et possible de faire les bons choix en matière de santé, sont essentielles pour inciter les populations à adopter un comportement sain et à s'y tenir. Il existe aussi un certain nombre de déterminants sous-jacents des maladies cardio-vasculaires. Ils proviennent des principales évolutions sociales, économiques et culturelles - la mondialisation, l'urbanisation et le vieillissement de la population. D'autres déterminants des maladies cardio-vasculaires sont la pauvreté, le stress et les facteurs héréditaires.

Quels sont les symptômes courants?

Symptômes des infarctus et AVC
 Il est fréquent qu'une maladie cardio-vasculaire touchant les vaisseaux sanguins ne donne aucun symptôme. Un infarctus ou un AVC sont parfois le premier signe de la maladie sous-jacente. Un infarctus peut provoquer notamment les symptômes suivants:

1. douleur ou gêne dans la partie centrale de la poitrine;
2. douleur ou gêne au niveau des bras, de l'épaule gauche, des coudes, de la mâchoire ou du dos.

En outre, la personne peut ressentir des difficultés à respirer ou un essoufflement, éprouver un malaise ou vomir, avoir des sensations

EDITORIAL

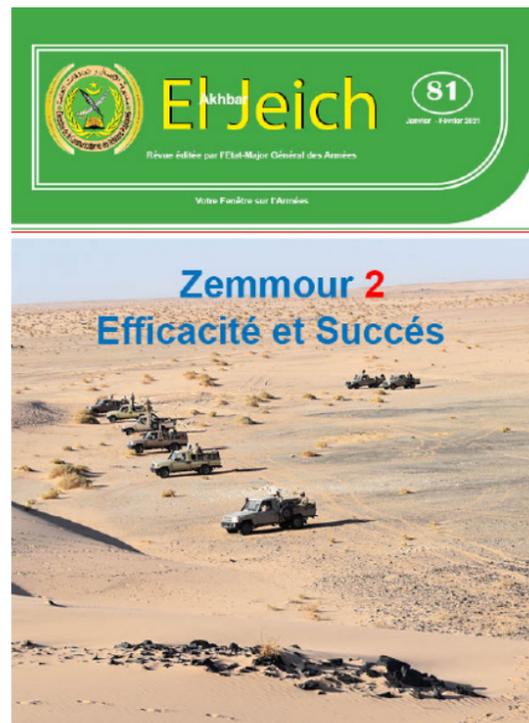
Zemmour 2

Efficacité totale et succès remarquable

Le nord du pays a accueilli dernièrement la grande manœuvre militaire «Zemmour2» second exercice de cette ampleur organisé ces dernières années. La manœuvre cette année s'est distinguée par l'importance et la diversité des troupes, qui y ont participé, lesquelles comprenaient des forces terrestres (infanterie, artillerie, blindé, génie), des forces aériennes en plus des armes de soutien technique, administratif et médical. Cette manœuvre intervient à un moment où de graves menaces pèsent sur la région du Sahel, notamment la prolifération des actions terroristes dans des pays voisins, les activités des bandes de trafic et du crime organisé et le flux massif de réfugiés vers l'Europe en provenance des pays du Sud. Ces manœuvres organisées périodiquement permettent d'apprécier le niveau d'aptitude et de préparation des forces et leurs capacités à défendre le pays, protéger les citoyens et leurs biens, faire respecter l'état de droit et dissuader toute tentative d'atteinte à la sécurité nationale. Elles permettent, également, d'harmoniser l'action des différentes armes dans la manœuvre inter-armée, de préparer les différents échelons de commandement à planifier, coordonner et mettre en œuvre les opérations militaires dans des conditions proches de la réalité. Elles permettent aussi de tirer les leçons et enseignements grâce à l'expérimentation des systèmes d'armes et des équipements de combat dans différentes zones géographiques et diverses conditions climatiques. Dans le cadre de cette manœuvre, les unités de l'Armée nationale ont mené les missions qui leur ont été assignées avec professionnalisme, compétence et discipline. Elles ont offert, en marge de ces exercices, d'importantes prestations médicales et humanitaires pour les habitants de la zone. Ce succès qui a fait l'objet du satisfecit du Ministre de la Défense Nationale, a été salué par le Chef d'état-major général des armées et son adjoint, qui ont pu suivre le déroulement des différentes phases de cette manœuvre. C'est ici l'occasion de saluer l'Armée nationale pour ce succès indéniable, ainsi que pour le noble travail humanitaire accompli et les immenses sacrifices consentis afin de préserver la sécurité du pays et défendre son intégrité territoriale. La lutte contre le terrorisme et la criminalité contribue efficacement à préserver l'État, à protéger ses institutions et à garantir un climat de stabilité indispensable pour toute entreprise de développement économique et social durable et globale.



dans ce numéro



3

Editorial

4 - 5

Sommaire

6 - 7

Info8 - 11
événement

12 - 20

Info

21

Nécrologie26 - 29
étude et re cherche

31 - 30

Santé

32

Pub

changements ayant marqué le pays et toute la sous-région au cours des dernières années. Ces Groupements ont agi, en un temps record, pour relever le défi de contrôler tous les points frontaliers, tous les passages et itinéraires empruntés par les trafiquants et les groupuscules terroristes. Les GSI ont assuré la sécurité, le contrôle et la protection du territoire national contre toute infiltration de trafiquants ou terroristes et rassuré les citoyens. Ils ont également apporté leur aide aux citoyens, loin de tout point de santé, dans des zones aussi reculées et enclavée que Fassala, Lemreye, Lemgheitty, Gleib N'Ndour et Cheggatt. Ces unités ont, par ailleurs, joué un rôle de premier plan dans le cadre de la réplique nationale à la pandémie du coronavirus en assurant le bouclage de villes frontalières, en empêchant les infiltrations et en distribuant l'aide fournie par l'État aux ménages nécessiteux. Elles ont également exécuté des missions humanitaires et de maintien de la paix, à l'étranger, sous la bannière des Nations Unies.

GSI N° 8

Créé en 2017, le GSI N°8 s'est vu confier la mission de sécuriser et de protéger la région de Gleib N'Dour où se trouve une population d'orpailleurs se comptant par milliers de personnes. Tout a commencé au Centre d'entraînement commando de N'Beike (Tagant) où le personnel du tout nouveau groupement a reçu une formation spéciale assurée par des formateurs français et mauritaniens. Cette formation a permis à tous les éléments du Groupement d'acquérir des compétences et d'apprendre des procédés de combat modernes. A ce titre, les tireurs ont été formés sur tous les types de tir d'armes individuelles ou collectives, ainsi que sur les méthodes de démontage et de remontage de l'armement lourd et léger en plus des méthodes appropriées pour résoudre les pannes techniques et les incidents de tir. Ils ont également été entraînés au lancer de grenades offensives et défensives, tout comme sur la pose et la neutralisation des mines, notamment sur les passages obligés susceptibles d'être empruntés par l'ennemi. Cette formation a également permis aux conducteurs d'acquérir de nouvelles tech-



niques de conduite dans des zones et sur des terrains accidentés au cours de manœuvres sous le feu ennemi. Les personnels ont été formés au tir des mitrailleuses lourdes 14,5 et des lance-roquettes de moyenne portée (LG3) et autres armes collectives qu'ils considèrent comme leurs meilleurs compagnons pendant leurs déplacements sur les vastes étendues désertiques du nord du pays. Les hommes du GSI N°8 ont été, à l'instar de leurs collègues des autres GSI, formés aux manœuvres et procédés militaires modernes, à leur exécution conformément aux règles et aux principes militaires de base. Les cadres de ce groupement ont été également formés à la planification (topographie, manœuvres de commandement et opérations de combat) à l'étude et à l'analyse du terrain pour définir les objectifs éventuels et les pointer sur les cartes. Ils ont également pu se former sur l'étude de point de station et sur l'orientation avec usage de la carte et l'identification de cheminements et de chemins possibles en zone désertique. Le Groupement est doté de tous les équipements, les moyens logistiques et de combat, notamment les armes collectives, qui lui garantissent les meilleures

chances d'avoir le dessus sur l'ennemi. Le GSI N°8 a consolidé sa préparation opérationnelle grâce à l'entraînement assuré par les formateurs du Centre des opérations de maintien de la paix focalisé sur le tir, le combat et la planification opérationnelle, ainsi que les méthodes d'évaluation de l'état de préparation des personnels et de leur capacité opérationnelle pour être déployés dans la zone de Cheggatt. Ces GSI se caractérisent par la vitesse, la puissance de feu, la bonne connaissance du terrain, des itinéraires et de ses points d'eau, ainsi que par la disponibilité et la rapidité de la mobilisation. Les équipements, (armes et munitions), sont présentes à bord des véhicules où ils sont installés de manière à permettre d'allier combat et rapidité du mouvement. Aussi, les GSI ont la grande caractéristique de pouvoir être projetés, en un temps record, pour monter une manœuvre contre l'ennemi partout sur le territoire national. Le GSI N°8 joue un rôle majeur dans la protection et la sécurisation de la bande nord des frontières de la Mauritanie.



Bintili à Lemgheitty et Cheggatt). Les GSI ont constitué également un appui précieux pour les compagnies de la 2^eRM et du 1^{er} BCP déjà présents dans la zone. Ils se distinguent des autres unités spéciales par leur rapidité, leur mobilité, leur puissance de feu, leur état de préparation et leur capacité à se déplacer rapidement dans la zone. Ces groupements sont également équipés de tous les moyens leur permettant de faire échouer toute tentative d'infiltration du terroristes ou de trafiquants dans la zone. Les GSI ont la spécificité d'être directement commandés, à distance, par le CPCO de l'EMGA qui cordonne et dirige l'action des toutes les unités spéciales sur le terrain. Le CPCO prend également en charge le commani traitent des objectifs au sol. Cette coopération (sol-air) a permis de mener la dernière opération près de la base militaire de Lemreya, au cours de laquelle les véhicules des trafiquants ont été détruits et une grande quantité de drogue saisie. La création des GSI vient en réponse aux



Directeur de Publication
Colonel Aref
Rédacteur en chef
Lt-col Sidi Mohamed o Hdeid
Secrétaire de Rédaction
Cne Youssouf Samba Camara
Rédacteurs
Cdt Malamine Coulybaly
Responsable Audiovisuel :
Photographes :
A/C Mamadou Oumar Sarr
A/C Taleb Ould N'dary
Adjt Brahim Ould Saleh
Adjt Ismail Ould Walaty

Adjt Ahmed Ould Messoud
Adjt Mohamed Bekaye Samake
Adjt Med Moustapha Amar
S/C Mahfoud O. T'feil
S/C. Mohamed O. Med Mahoud
Sergent Lom Mamadou Samba
Cal Abdoulaye Yero Sall
Saisie
Maitre Aida MBengue
Maitre Hawa Abou ly
Maquette /PAO
Maitre hawa Abou ly

Publicité- Annonces
Maitre Oumou Koultoum Bounena
Distribution
Adjt Med Deina Ould Zaid
DCRP@hotmail.fr
BP: 208 Tel: (00222) 45245881- 22415708

Le MDN prend part à la conférence des ministres de la défense du G5 Sahel

Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi, a participé à N'Djamena, aux réunions des ministres de la Défense et des chefs d'états-majors des armées des pays du G5 Sahel, dont les travaux ont pris fin, dimanche 28 février 2021, dans la capitale tchadienne. La rencontre des ministres de la Défense des pays du G5 Sahel et leur partenaire français de la force Barkhane avait pour objectifs de prendre d'importantes décisions sur la planification des opérations et l'emploi des moyens aériens pour mettre en échec toutes les menaces sécuritaires, surtout sur la zone des trois frontières (Mali-Burkina Faso-Niger). La réunion s'est tenue deux semaines après la VII session ordinaire de la conférence des Chefs d'État du G5 Sahel dans la capitale tchadienne. La réunion a décidé, également, le déploiement d'une unité militaire tchadienne pour renforcer les dispositions sécuritaires dans le secteur centre qui englobe la zone des frontières entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger.



Conférence des ministres de la défense des pays du G5 Sahel et de la France consacrée à la coopération opérationnelle



Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi a pris part, lundi 10 mars 2020, dans son bureau, à la rencontre des ministres de la défense des pays du G5 Sahel et de la France organisée par visioconférence et consacrée à la coopération opérationnelle entre les armées de ces pays. Cette conférence, à laquelle ont participé, en plus des cinq pays du G5 au Sahel, 17 autres pays et organisations internationales et régionales, a porté sur la situation sécuritaire et des

opérations militaires dans le sahel, ainsi que sur le partenariat opérationnel entre les armées nationales et la force conjointe du G5 Sahel. Dans un discours prononcé à cette occasion, le ministre a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion et a remercié Mme Florence Parly, ministre des Armées françaises, pour l'opportunité offerte par cette rencontre. Il s'est félicité des réalisations accomplies pendant la présidence mauritanienne du G5 Sahel et salué le déploiement du contingent tchadien dans la zone des trois frontières ainsi que l'opérationnalité de la force Takouba. Le ministre a également appelé à la mise en place d'un financement pérenne de la force conjointe. Il a également appelé à accorder un mandat international à cette force en vertu du chapitre sept pour lui permettre de s'acquitter pleinement de ses missions. Les activités de cette réunion ont été suivies par le général de brigade, Cheikh Diallo, secrétaire général du ministère de la défense, le directeur de la coopération et les conseillers au ministère de la Défense nationale.

tant toute vie difficile dans cette partie de la Mauritanie, constituent les principaux facteurs d'enclavement de cette bande longue d'environ 900 km et dont l'agglomération la plus proche est Bir Mogrein. Au cours des dernières années, cette région a connu des accrochages et des poursuites engagées par l'Armée nationale contre des terroristes ou des trafiquants de tous genres (drogues - armes - marchandises, etc). Ces groupes utilisant les pistes rocailleuses et accidentés en traversant une grande partie du territoire malien (Elhank- Lemzarrab). Les plus importantes attaques enregistrées dans la zone furent celles de Tourin, Ghallawiya et Lemgheitty. De nouvelles stratégies opérationnelles ont été mises en place pour mettre fin à l'activité de ces trafiquants et ces groupes terroristes qui s'activaient dans cette zone en utilisant le territoire malien. La création des groupements spéciaux d'intervention (GSI) a porté un coup fatal aux mouvements de ces groupes. Ces groupements ont pour mission de contrôler et de sécuriser toutes les frontières mauritaniennes, depuis Fassala à l'est, en passant par Lmerya au nord-est et par Lemgheitty, Ain Bintili et Cheggatt au nord. Mais, la région a connu récemment d'intenses mouvements de personnes suite à la décou-



verte de zones favorables à l'orpaillage, notamment à Gleib N'Dour et à Cheggatt qui ont été ouvertes à la prospection. La présence de cette population partie pour cette ruée vers l'or, avec plus de 24000 personnes et plus de 2000 voitures, a amené l'état-major général des armées à prendre la décision d'augmenter les effectifs des unités déployées dans la zone. La présence de ces unités devra à la fois permettre de sécuriser les orpailleurs, de surveiller et protéger la bande nord en faisant quadriller, quotidiennement, par des patrouilles mobiles. Ce déploiement a été initié par l'engagement de compagnies de combat de la 2^oRM ayant déjà une expérience de ce terrain à travers leur présence à lemghetty, à Cheggatt et à Ain Bintili. L'EMGA a également employé les 7^ome et 8^ome GSI en plus de la Brigade spéciale pour mieux contrôler et sécuriser la zone, avec un effort particulier sur la bande nord (Ain



Les Groupements spéciaux(GSI) Vigiles de nos frontières



La Mauritanie, pays des plus vastes d'Afrique, avec une superficie de 1,6 millions de km², une façade atlantique longue de 700 km, une population d'environ quatre millions d'habitants et un territoire, à plus de 80 % désertique, difficile à contrôler. Le pays se caractérise par son relief particulièrement attrayant et son climat désertique dominé par la sécheresse. Les zones désertiques, les dunes de sable, les plateaux montagneux et les Guelbs en constituent la plus grande partie. La bande frontalière nord de la Mauritanie (Cheggat - Lemgheitty - Gleib N'Dour - Ain Bintili) comprend les points les plus reculés et les plus enclavés du nord du pays. Il s'agit de points isolés difficiles à sécuriser et où les points d'eau sont d'une extrême rareté. Le relief accidenté, la rigueur du climat ren-



Le ministre de la Défense reçoit l'ambassadeur britannique



Le Ministre de la Défense nationale, M. Hanena Ould Sidi, s'est entretenu, vendredi 12 mars 2021 dans son bureau, avec Son Excellence M. Simon Boyden, l'ambassadeur britannique accrédité en Mauritanie. La réunion a porté sur les relations de coopération existantes entre les deux pays et les moyens de les développer davantage, notamment dans les domaines de la sécurité et de la défense.

Ouverture d'une formation sur les conflits armés et les droits de l'homme

M. Hanena Ould Sidi, ministre de la Défense nationale, accompagné du général de division, Mohamed Bemba Meguett, chef d'état-major général des armées, a présidé, lundi 8 mars 2021 au cercle mess des officiers de Nouakchott, la cérémonie d'ouverture d'un cours de formation des formateurs dans le domaine de l'adaptation de la force conjointe du G5 Sahel aux exigences de la mise en œuvre des droits de l'homme, du droit humanitaire et du droit des réfugiés. Cette formation organisée, du 8 au 12 mars 2021, par l'état-major général des armées, sous la supervision d'experts du Haut-commissariat aux droits de l'homme et d'officiers supérieurs de la force du G5 Sahel est destinée au formateurs du Centre de maintien de la paix et de l'entraînement opérationnel.



Le CEMGA achève une visite de trois jours en Algérie



Le Général de division Mohamed Bamba Meguett, Chef d'Etat-major général des Armées, a effectué une visite de travail en Algérie du 5 au 7 janvier 2021, où il a été reçu par le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP). Au cours de la rencontre, le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire algérienne a affirmé que « cette visite revêt une importance particulière pour les deux pays frères et qu'elle leur permettra, sans nul doute, de développer leurs relations, notamment, à la lumière de l'évolution du contexte sécuritaire prévalant dans la région ».



Cloturont la (manœuvre), Le chef d'état-major général des Armées, le Général de Division Mohamed Bamba Meguett, a tenu, lundi 22 mars 2021, une rencontre avec les officiers, sous-officiers et hommes de troupe participant à la manœuvre « Zemmour 2 » où il a prononcé un mot de remerciements et d'orientations.

Au cours de cette rencontre, le CEMGA a transmis les félicitations du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, chef suprême des forces armées nationales, aux officiers, sous-officiers et soldats participant à cette manœuvre pour la réussite des opérations



et pour la discipline et l'enthousiasme qui les ont marquées. Le CEMGA a transmis également ces félicitations aux officiers, sous-officiers et soldats participant pour l'endurance dont ils ont fait preuve, ce qui leur a permis d'atteindre des résultats importants. Il a également insisté sur la nécessité d'accorder la priorité à la formation continue et à la préparation d'autres manœuvres et exercices dans l'avenir. Le CEMGA a également souligné l'importance que le président de la République, chef suprême des forces armées nationales, attache à de telles activités, et l'intérêt qu'il accorde aux conditions de vie des militaires en général, ce qui, a-t-il dit, « a été démontré par les récentes améliorations ». Il a également souligné l'importance de se préparer en permanence pour plus de sacrifice en vue de la défense

de la patrie et non dans le but de rechercher des avantages matériels. « Cela garantira la mise en place des fondements d'une armée républicaine faisant exclusivement preuve de loyalisme à la patrie », a-t-il assuré. Enfin, le CEMGA a expliqué l'importance de la Caisse sociale récemment mise en place par l'armée au profit des militaires, tous grades confondus, et les services utiles que ce fonds consentira à leur faveur pendant et après le service.



En marge de la manœuvre Zemmour 2, l'Armée Nationale a organisé des journées médicales au profit des habitants des villes de Zoueirat et de Fdeirik, durant lesquelles les centres de santé dédiés à cette action ont connu une forte affluence. Au cours de ces quatre journées, les médecins militaires ont effectué des consultations et distribués des médicaments gratuits au profit des citoyens. Au total 2 354 consultations dont la répartition suit ont été effectuées :

- Dermatologie 336 ;
- Orthopédie 329 ;
- Pédiatrie 413 ;
- Gastrologie 240 ;
- Gynécologie 221 ;
- Ophtalmologie 637 ;
- Stomatologie 178.



Et des quantités considérables de médicaments ont été distribués aux patients nécessiteux. Ces consultations gratuites, organisées par l'Armée nationale en marge des activités militaires, font partie intégrante des services humanitaires et sociaux qui sont au cœur de sa mission de défense. elle complètent et renforcent également les efforts des pouvoirs publics dans le domaine de la couverture sanitaire et rapproche les services médicaux des citoyens sur tout le territoire national. Les journées médicales ont été couplées avec une campagne de distribution d'eau organisée par l'armée nationale au profit des habitants de la ville de Zouératt, ciblant particulièrement les quartiers pauvres de la ville



Egalement, La Direction de la Communication et des Relations Publiques a distribué des brochures, des tee-shirts et des équipements scolaires dans plusieurs écoles de la ville de Zouératt. Ces brochures, conçues en fonction du niveau des écoliers, comprennent un bref résumé des missions de l'Armée nationale et de son rôle dans la protection du pays et de son territoire. Les tee-shirts et les équipements scolaires portent des inscriptions incitant à la loyauté envers la nation et glorifiant le sacrifice pour la patrie. Cette sensibilisation destinée aux jeunes vise à leur inculquer les valeurs de loyauté, à renforcer chez eux la culture de citoyenneté et à leur faire connaître les valeurs militaires. La distribution a été réalisée en coordination avec les services régionaux de l'éducation dans la Wilaya du Tirs Zemmour, et a reçu l'approbation de la famille pédagogique pour sa contribution à l'inculcation des valeurs civiques et à la consolidation du concept de défense de la patrie.



S'adressant au Général de Division Mohamed Bemba Meguett, le Général de Corps d'Armée, Chengriha a ajouté : « Permettez-moi d'abord de vous remercier d'avoir accepté l'invitation de visiter l'Algérie, votre deuxième pays, et j'ai le plaisir de vous accueillir ainsi que les membres de la délégation qui vous accompagne, en vous souhaitant un agréable séjour parmi nous et une visite fructueuse ... Bien entendu, votre première visite en Algérie revêt une importance particulière pour nos deux pays frères, et elle permettra sans aucun doute le développement de nos relations car elle constitue une opportunité de développer le niveau de coopération entre nos armées dans des domaines d'intérêt commun ». Il a es-



timé, à ce titre, que « le renforcement de la coopération militaire entre les deux armées sœurs constitue plus qu'une nécessité, en vue de faire face aux défis sécuritaires qui s'imposent dans notre région, et que celui-ci peut se concrétiser à travers la mise à profit des mécanismes de coopération sécuritaire déjà existants, notamment le CEMOC » par l'échange d'informations et de la coordination des actions des deux côtés de la frontière commune des Etats membres. Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanagriha, a réitéré, à



l'occasion, son « entière volonté d'œuvrer pour consolider les relations bilatérales militaires en vue de faire face aux différents défis sécuritaires pesant sur nos deux régions maghrébine et du Sahel ». Pour sa part, le Chef d'Etat-major général des Armées, le Général de Division Mohamed Bemba Meguett, a indiqué que « la volonté politique des dirigeants des deux pays frères a permis tout au long de l'histoire à créer une atmosphère propice qui contribue au renforcement de la qualité de leurs relations

Egalement, Le Général de Division, Mohamed Bemba Meguett, Chef d'état-major général des armées, a entamé une visite de trois jours dans la ville de Zouérate qui abrite le PCO de la manœuvre « Zemmour 2 ». Le CEMGA a visité les différentes cellules du centre de commandement de la manœuvre interarmées, où il a pu suivre des explications détaillées sur le déroulement de l'exercice et la nature des opérations en cours sur le terrain, dans le cadre de cette manœuvre qui vise à renforcer les capacités défensives et offensives de l'armée nationale.



Aussi, Le Ministre de la défense nationale, M. Hane-na ould Sidi et le général de division, Mohamed Bemba Meguett, chef d'état-major général des armées, a supervisé aujourd'hui, vendredi, 19 mars 2021, les missions et les exercices menés au cours de la cinquième journée consécutive de la manœuvre Zemmour 2. Au cours de la journée, des tirs aériens sur des cibles au sol, des tirs d'artillerie et des tirs de blindés légers, en plus d'un saut parachutiste et d'un coup d'arrêt ont été exécutés, ces exercices se sont poursuivis par des tirs de mortier lourds.

Manœuvre Zemmour 2

La région du Tirs Zemmour a accueilli du 15 au 19 mars 2021 à une manœuvre militaire du nom de Zemmour 2, cette manœuvre s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités défensives et offensives de l'armée nationale et de l'harmonisation de ses moyens humains et matériels, afin de lui permettre de suivre l'évolution rapide des procédés de combat et des moyens de guerre. Elle est aussi l'occasion de mettre en œuvre et d'appliquer divers procédés de combat classique et asymétrique afin d'améliorer la performance des forces et le niveau de coordination entre les composantes aériennes et terrestres. En outre, Zemmour 2 vise à développer le niveau opérationnel des forces terrestres et aériennes et à renforcer les capacités des chefs dans le domaine de la planification, la prise de décision et l'évaluation de l'exécution des missions. Le succès de l'Armée nationale dans la protection du territoire national et sa capacité à faire face aux cartels du crime organisé nécessitent le développement des capacités de dissuasion et le relèvement du niveau d'aptitude opérationnelle pour faire face à toutes les menaces.



Dans ce cadre, Le Général de Brigade, Moctar Bolle Chaabane, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint est arrivé à Zouératt le 12 mars accompagné du général de brigade, Mohamed Ould Hreitani, chef d'état-major de l'armée de l'air et du contre-amiral, Ahmed Benaouf, chef du 3^e bureau de l'état-major général des armées. Le CEMGAA a été accueilli à son arrivée par le général de brigade, Abba Babi Elhaj Ahmed, commandant de la 2^e région militaire, le général Mohamed El Moctar Ould Minny, chef d'état-major de l'armée de terre, directeur de l'exercice opérationnel Zemmour 2 et le colonel Mohamed El Moctar Ould Keihel, commandant les forces de manœuvre. La manœuvre Zemmour 2 a pour objectif de renforcer les capacités défensives et offensives de nos forces armées aussi bien dans un contexte de conflit classique que dans celui de guerre asymétrique habituellement livrée contre les organisations terroristes.

bilatérales, qui sont des relations de bon voisinage et de destin commun émanant de liens historiques, sociaux et religieux. Je saisis cette occasion pour exprimer notre haute appréciation des prises de positions nobles, honorables et fraternelles de l'Algérie à l'égard de la Mauritanie, et son rangement constant à nos côtés dans les crises les plus sombres et les plus menaçantes pour notre sécurité nationale ». Cette rencontre s'est conclue par un échange symbolique de cadeaux et par la signature par le Chef d'Etat-major général des Armées du livre d'or de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire algérienne. Lors du premier jour de sa visite, le Chef d'Etat-major général des Armées, accompagné du Général-Major Directeur des Fabrications Militaires, s'est rendu à l'entreprise de développement de l'industrie Automobile à Tiaret/2^e RM, où la



délégation a été reçue par le Général-Major Adjoint du Commandant de la 2^e Région Militaire. La délégation a suivi un exposé, présenté par le Directeur de l'entreprise de développement de l'industrie Automobile, sur les activités de l'entreprise et son rôle pivot dans l'essor des fabrications militaires et sa contribution dans le raffermissement du tissu industriel national.



Le MDN s'entretient avec l'ambassadeur belge

Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi, s'est entretenu, jeudi 25 février 2021 à Nouakchott, avec l'ambassadeur du Royaume de Belgique accrédité en Mauritanie, SEM. Marc Trenteseau. Les entretiens ont porté sur les relations de coopération existant entre la Mauritanie et la Belgique et les voies et moyens susceptibles de les raffermir davantage, notamment dans le domaine de la défense. La rencontre s'est déroulée, côté mauritanien, en présence du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, général du brigade Cheikh Diallo, et côté belge de l'attaché régional économique, M. Takis Kakayanis et Nabil Hajjar, consul de Belgique à Nouakchott.



Le MDN reçoit le président de la Commission mixte mauritano-espagnole



Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi, s'est entretenu, lundi 23 février 2021 à Nouakchott, avec le président de la commission mixte mauritano-espagnole de coopération militaire, le général Alfonso Garcia-Vaquero Pradal, en visite en Mauritanie. La rencontre s'est déroulée en présence du contre-amiral Ahmed Seyid Ben Aouf, chef du 3^e bureau à l'Etat-major général des armées.

Le MDN reçoit le Commandant de la Force Conjointe du G5 Sahel

Le ministre de la défense nationale, M. Hanena Ould Sidi, a reçu en audience, mercredi 3 février 2021, à Nouakchott, le général de brigade Oumarou Namata Gassama, Commandant de la Force Conjointe du G5 Sahel. Au cours de cette audience, le commandant de la Force Conjointe a présenté un rapport relatif aux activités de l'année écoulée et a présenté son plan d'action pour 2021. L'audience s'est déroulée en présence du contre-amiral, Ahmed Benaouf, chef du 3^e Bureau de l'EMGA et du colonel Roger Issa Gabriel, Directeur de cabinet du commandant de la Force conjointe du G5-Sahel.



L'ancien MDN, Baham ould Mohamed Laghdaf n'est plus...



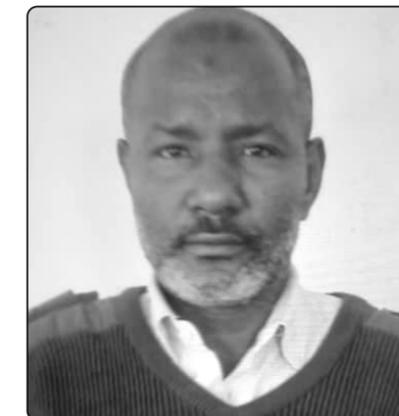
Nous avons appris avec consternation, le décès de l'ancien Ministre de la Défense Nationale, M. Baham ould Mohamed Laghdaf, survenu samedi 27 février 2021, à Nouakchott suite à une longue maladie. En cette douloureuse circonstance, l'Etat-major Général des Armées présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses proches et aux membres des forces armées nationales. Que Dieu l'accueille en son vaste paradis. « Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons ».

Le Lieutenant (er) Mohamed ould Mohamed Sidi dit Sennad...



Nous avons appris avec regret, le décès du Lieutenant (er) Mohamed ould Mohamed Sidi dit Sennad survenu le jeudi 8 avril 2021 à Nouakchott. En cette douloureuse circonstance, l'Etat-major Général des Armées présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses proches et aux membres des forces armées nationales. Que Dieu l'accueille en son vaste paradis. « Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons ».

L'Adjudant Mohamed Salem ould Tayfour n'est plus...



Nous avons appris avec tristesse, le décès de l'Adjudant Mohamed Salem ould Tayfour du Bataillon de Commandement et des services survenu le 29 mars 2021 à Nouakchott. En cette douloureuse circonstance, l'Etat-major Général des Armées présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses proches et aux membres des forces armées nationales. Que Dieu l'accueille en son vaste paradis. « Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons ».

Rencontre distancielle entre l'ENEM et l'OTAN



Une rencontre en distanciel s'est tenue mercredi 3 février 2021 entre l'École nationale d'état-major représentée par le commandant de l'école

et son encadrement et les responsables du programme d'appui aux structures de formation dans les pays alliés de l'OTAN, Mme Frederick Jackmen et son adjoint le lieutenant-colonel Pierre Chancel. La réunion a porté sur l'évaluation du programme de l'année 2020 et la présentation du nouveau programme qui sera mis en œuvre au cours de l'année 2021. Cette rencontre fait suite à la visite fructueuse de Son Excellence le Président de la République, chef suprême des forces armées à l'OTAN, au cours de laquelle l'accent a été mis, entre autres, sur le renforcement de la coopération entre notre pays et l'organisation dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités pédagogiques et méthodologiques des structures d'enseignement militaire. Dans le procès verbal sanctionnant la fin de la réunion, les participants ont décidé de continuer les consultations et les échanges d'expériences pour renforcer les capacités de nos forces armées dans le domaine de la formation. Enfin la responsable du programme a remercié notre pays pour l'intérêt et le suivi dont fait part la partie mauritanienne depuis la mise en œuvre de cet ambitieux programme.

L'ENEM en visite à Nouadhibou



L'École Nationale d'Etat-major a séjourné du 15 au 18 mars 2021 à Nouadhibou pour visiter l'Académie navale (ACNAV) et le port de Nouadhibou. A l'ACNAV, les visiteurs se sont informés sur les contributions de l'Académie au développement humain au plan national et à la satisfaction des besoins croissants en matière de formation professionnelle. Au niveau du port les évolutions dans le domaine des services portuaires, notamment le transport maritime ont été passés en revue. L'École a également visité la Société nationale industrielle et minière, où elle a reçu d'amples explications sur l'entreprise, ses activités et sa contribution au développement économique du pays. Au siège de la zone franche de Nouadhibou, la délégation a été édifiée sur l'apport de cette institution et sur son cadre institutionnel. Ont participé à cette visite, qui vise à présenter la capitale économique du pays et les activités de ses principaux acteurs économiques, la 14^e promotion de l'école, et son encadrement en présence du commandant de l'ENEM et du général de brigade Ely Zayed ould Mbarek El Khair, commandant la première région militaire.

L'ENEM en visite à la Gendarmerie Nationale



Dans le cadre du programme de formation de sa quatorzième promotion, l'École nationale d'état-major a effectué, jeudi 28 janvier 2021, une visite d'information à l'état-major de la Gendarmerie nationale. Le programme de la visite préparé par l'EMGEND comprenait une présentation de la GENDRIM et une autre sur l'introduction des nouvelles technologies dans les services de ce corps faites en présence du général de brigade, chef du troisième bureau. La délégation de l'ENEM a été reçue par le général de brigade Mohamed Abdollahi ould Ahmed Aicha, chef d'état-major de la Gendarmerie nationale qui a souhaité la bienvenue à l'encadrement et aux stagiaires de l'ENEM en particulier ceux des pays frères et amis. A la fin de cette visite qui a permis aux officiers de s'informer sur le corps de la GENDRIM, la délégation de l'ENEM a suivi des démonstrations effectuées par des unités spécialisées de la GENDRIM et les deux parties ont échangé des présents avant de prendre une photo de groupe.

Le MDN participe à la 3^{ème} réunion du Comité technique de défense de l'UA



Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi, a participé samedi, 30 janvier 2021, depuis le ministère à Nouakchott, par vidéoconférence, aux travaux de la troisième réunion extraordinaire du Comité technique pour la Défense, la Sureté et la Sécurité de l'Union africaine (UA). Cette réunion ministérielle organisée d'Addis Baba par l'UA a permis aux mi-

nistres de la Défense des Etats membres de l'Union d'adopter une doctrine dédiée à la codification des principes, pratiques et approches fondamentales dans le cadre de l'architecture africaine de paix et de sécurité. Dans son discours, pour la circonstance, le ministre a souligné que cette réunion s'inscrit dans le droit fil de l'objectif de l'Union africaine, visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent en organisant mieux les opérations de maintien de la paix (OMP). Il a insisté sur deux points d'abord les groupes armés non étatiques pour lesquels il importe de faire preuve de la plus grande fermeté quant à leur encadrement puisqu'ils possèdent des armes et opèrent contractuellement dans certains de nos Etats. Ensuite, les opérations de soutien de la paix doivent prendre en charge la protection des enfants dans tout le processus de planification, de déploiement et de gestion des mandats des OMP de l'Union Africaine.

Le MDN inaugure un centre de simulation opérationnelle au CDG5

Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi, a supervisé mardi, 2 février 2021, à Nouakchott, en compagnie du Général de Division, Mohamed Bamba Meguett, Chef d'Etat-major Général des Armées, au siège du Collège de Défense du G5 Sahel l'inauguration d'un centre de simulation opérationnelle. Ce centre, réalisé dans le cadre de la coopération entre le Collège et la Direction de la coopération militaire et sécuritaire Française, permettra de dispenser la formation académique et militaire requise dans le contexte du G5 Sahel, conformément aux dernières normes techniques en vigueur dans ce domaine. La cérémonie organisée à cette occasion, a été marquée par un exposé sur le Collège de défense présenté par le Directeur de cette institution, le Général de brigade, Brahim Vall ould Cheibani, et un autre sur le nouveau centre et les missions qui lui sont assignées dans le cadre de la formation et de l'entraînement des militaires dans les pays du G5, présentés par le directeur du centre, l'ingénieur Commandant Mohamed Salem Beheit. Le



ministre de la Défense nationale, accompagné du CEMGA et leur délégation, ont visité les différents pavillons du nouveau centre, où ils ont pu suivre des explications détaillées sur l'apport qualitatif attendu du centre pour compléter la formation académique et militaire dans les pays du G5 Sahel. La cérémonie d'inauguration, a été marquée par un échange de discours entre le Directeur du Collège de Défense du G5 Sahel et SEM. Robert Moulrier, ambassadeur de France accrédité dans notre pays, en présence des ambassadeurs du Mali, d'Espagne et d'Allemagne, en plus des attachés militaires des ambassades des pays frères et amis accrédités dans notre pays.

Le CEMGA reçoit ...

le Com Force du G5 Sahel

Le Général de division, Mohamed Bemba Meguett, Chef d'Etat-major général des Armées, a reçu le 3 février 2021, le Général de Brigade Oumarou Namata, Commandant de la Force Conjointe du G5 Sahel. Les entretiens ont porté sur les relations de coopération existantes entre l'armée nationale et la force conjointe des cinq pays du Sahel et les moyens de les renforcer pour faire face aux défis sécuritaires auxquels la région est confrontée.



Le chef de la commission mauritano-espagnole de coopération



Le Général de division, Mohamed Bemba Meguett, Chef d'Etat-major général des Armées a reçu, mardi 24 février 2021, le général Alfonso Garcia-Vaquero Pradal, président de la commission mixte mauritano-espagnole de coopération militaire en visite dans notre pays. Au cours de cette rencontre, les échanges ont porté sur les relations de coopération militaire entre les armées des deux pays amis, ainsi que sur les moyens de les renforcer davantage. La rencontre s'est déroulée en présence du contre-amiral Ahmed Seyid Benaouf, chef du 3^e Bureau de l'EMGA, du colonel Salem Vall ould Isselmou attaché militaire de notre pays auprès du royaume d'Espagne.

Le génie militaire achève la construction et la réhabilitation de trois grandes installations sportives

Le colonel Samba Jaramona Sidibé, directeur du génie militaire, a reçu samedi 13 février 2021, au stade de la capitale (Cheikha ould Boiydiya) et au stade olympique, une importante délégation gouvernementale dirigée par Son Excellence le Premier ministre Mohamed ould Bilal, qui visite les nouvelles installations sportives au niveau des deux stades dont la construction a été supervisée par le génie militaire. Le Premier ministre a inspecté l'achèvement des travaux de réhabilitation du stade olympique, et la construction au niveau du stade feu Cheikha ould Boiydiya d'un complexe de bureaux, des salles administratives et de quatre grands vestiaires en plus de vestiaires pour arbitres, organisateurs de match et ramasseurs de balles, ainsi que des bureaux pour observateurs de match, équipes médicales et de salles de soins, de conférences de presse et de réunions. Egalement la construction d'une clinique médicale, l'installation d'une climatisation centrale et d'un éclairage puissant font partie des nouveaux travaux exécutés par le génie militaire. Auparavant, le génie militaire avait remis à la municipalité de Nouadhibou, un stade avec toutes les installations nécessaires dont-il avait supervisé la construction.



L'ensemble de ses travaux rentre dans le cadre des préparatifs mis en œuvre par notre pays en vue d'accueillir les phases finales des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans U-20. La construction de ces installations sportives, le forage de puits, l'alimentation des villes en eau potable et la construction d'écoles et d'hôpitaux font partie des tâches permanentes assignées au génie militaire, tâches qui reflètent le rôle central que joue l'armée nationale dans le développement du pays et l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

L'attaché militaire pakistanais visite l'ENEM



Dans le cadre de sa visite dans notre pays, le général de brigade, Talha Altaf, attaché militaire pakistanais dans notre pays, résidant à Rabat, a rendu visite à l'Ecole Nationale d'Etat-major le lundi 29 mars 2021. Au cours de cette visite, l'attaché militaire pakistanais a rencontré le commandant de l'école, le colonel Sidi Mohamed ould Hamadi, avant de suivre une présentation sur cette institution et de visiter les différentes installations de l'école, où il a reçu des explications détaillées sur les cours et le programme de formation.

Inauguration d'un amphithéâtre à l'ENSP

L'Ecole Nationale des Spécialités Paramédicales, a abrité le 19 février 2021, la cérémonie d'inauguration d'un amphithéâtre financé par l'Union européenne au profit de l'Ecole. La cérémonie qui s'est déroulée en présence du médecin-colonel Abdallah Yacoub Aboumediène, commandant de l'école, de cadres de l'ENSP et de représentants de l'UE a été l'occasion d'échange des mots de bienvenue entre les deux parties autour d'un pot organisé pour la circonstance.



Une délégation du CICR



Le chef d'état-major général des Armées, le Général de division Mohamed Bemba Meguett, a reçu mercredi 24 mars 2021, dans son bureau, une délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dirigée par Mme Daphnée Maret, chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge dans notre pays. La réunion, qui s'est déroulée en présence du contre-amiral, Ahmed Benaouf, chef du 3ème Bureau, a porté sur les relations de coopération et de coordination entre les deux parties, notamment dans le domaine de la sensibilisation, ainsi que celui de la formation des militaires dans le domaine du droit international humanitaire et le droit des conflits armés.

Rencontre périodique entre responsables de la sécurité frontalière mauritanien et sénégalais



Dans le cadre de la coopération sécuritaire entre notre pays et la République voisine du Sénégal, la réunion périodique annuelle des Commandants des régions militaires frontalières et responsables de la sécurité a eu lieu les 11 et 12 février à Saint-Louis du Sénégal. La réunion a porté sur le mécanisme de conduite des patrouilles conjointes sur les frontières des deux pays au cours de l'année 2021. Il est à noter, que la coopération sécuritaire entre les deux pays constitue un cadre de concertation et d'échange d'informations sur les thèmes sécuritaires majeurs pour renforcer la sécurité des populations vivant sur la zone frontalière commune, combattre le terrorisme, la contrebande, le trafic de drogue et l'immigration clandestine.

L'attaché militaire pakistanais



Le Général de division, Mohamed Bemba Meguett Chef d'état-major général des armées, a reçu jeudi 1 avril 2021, dans son bureau le général du brigade, Talha Altaf, attaché militaire pakistanais accrédité auprès de notre pays avec résidence au Royaume du Maroc. La rencontre a porté sur les relations de coopération militaire bilatérale entre notre pays et la République islamique du Pakistan et sur les moyens de les renforcer. La réunion s'est déroulée en présence du contre Amiral Ahmed Seyid Benaouf, chef du 3ème Bureau de l'EMGA.

Les chefs d'états-majors des armées du G5 Sahel se réunissent à N'Djamena

Les chefs d'états-majors des armées des pays du G5 Sahel ont débuté, samedi 27 février 2021, à N'Djamena, une réunion portant sur les domaines de planification opérationnelle et d'emploi des moyens aériens pour faire face aux défis sécuritaires particulièrement dans la zone des trois frontières. La rencontre, à laquelle ont pris part du côté mauritanien, le général de brigade Moctar ould Bolle ould Chaabane, chef d'état-major général adjoint des armées et le général de brigade Mohamed ould Hreitani, chef d'état-major de l'armée de l'air, prépare la réunion du conseil des ministres de la Défense du G5 Sahel qui se tiendra, dans la capitale tchadienne.



Ouverture des travaux des GPPO



Le général de Brigade, Moctar Bolle Chaabane, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, accompagné du Général de Brigade, Oumarou Namanta, commandant de la Force conjointe du Sahel, a supervisé mardi 2 février 2021 l'ouverture des travaux des groupes pluridisciplinaires de Planification Opérationnelle organisés du 2 au 5 février 2021 au Collège de Défense du G5 Sahel à Nouakchott au profit des officiers du PCIAT de la FC-G5Sahel part le Collège de Défense et ses partenaires. Le Général de Brigade, Oumarou Namanta, commandant de la Force conjointe du Sahel, a été reçu à son arrivée à l'aéroport de Nouakchott par le chef du B3, le contre-amiral, Ahmed Seyed Benaouf, et le chef du CPCO, Colonel Brahim Ahmed Meiloud, de l'EMGA.

Le CEMGAA participe à la réunion du CEMOC à Bamako

Le général de brigade, Moctar Bolle Chaabane, chef d'état-major général des armées adjoint, a participé, mardi 9 février 2021, aux travaux de la réunion périodique annuelle des chefs d'état-major du Comité d'état-major opérationnel conjoint des pays du champ, tenue à Bamako. Ce comité comprend l'Algérie, le Mali, le Niger en plus de notre pays qui assure cette année la présidence tournante du CEMOC. Le chef d'état-major adjoint des armées était accompagné lors de cette visite du contre-amiral Ahmed Seyid Benaouf, chef du B3/EMGA, du colonel Kaber Issa, nouveau chef du CEMOC, du colonel Mohamed El-Moustapha Youbah, conseiller du CEMGA, et du lieutenant-colonel Mohamed Radhi Adeya, chargé du protocole.



Le CEMAM supervise le lancement de la campagne de nettoyage de la côte atlantique



Le chef d'état-major de la marine nationale, contre-amiral, Mohamed ould Cheikhna ould Taleb Moustapha a supervisé jeudi 18 mars 2021, le lancement de la campagne de nettoyage des plages maritimes de Nouakchott. Cette action volontaire s'inscrit dans le cadre des activités d'utilité publique menées par l'Armée nationale au profit du pays et des citoyens. A cet effet, des unités de la marine, composées de 400 hommes, ont durant trois jours assaini le front de mer de la ville, partant du port de l'amitié vers le site Terjit Vacances. La campagne a débuté aujourd'hui, par le nettoyage de la plage en face du wharf de Nouakchott, en présence du capitaine de vaisseau, Mohamed Mahmoud El Hadrami et des officiers de l'état-major de la marine nationale.